

BULLETIN MUNICIPAL
LE PETIT CASTELLOIS



JUIN 2015

EDITO:

Bonjour l'été, adieu printemps qui aura globalement été clément, malgré des épisodes d'inondations qui heureusement n'ont pas été désastreux même s'ils sont toujours impressionnants.

Depuis le mois d'avril les animations se sont succédées et comme vous le lirez dans les pages qui suivent, bien d'autres sont en prévision grâce aux associations, aux bénévoles et à la municipalité.

Comme vous le savez sans doute nous déplorons des vols et des dégradations dans l'Espace Nature du Beauvais. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie et nous espérons que le ou les responsables de ces méfaits seront rapidement appréhendés.

Il me reste à vous souhaiter un bel été, de bonnes vacances et de profiter pleinement du cadre de vie de Mailly le château pour des balades, pêche, cueillettes, etc...

lepetitcastellois@free.fr

Thierry Bax



SOMMAIRE:

MOT DU MAIRE: P2

VIE DU VILLAGE: P3 à P7

ANIMATIONS : P8 à P10

INFO: P11 à P13

CALENDRIER LUNAIRE : P14 à P16





Les vacances approchent, les festivités d'été ont commencé (Village de la Gaité) et malgré le peu de participants lors de ces deux jours, ce n'est plus la fête d'antan, d'autres fêtes se préparent.

Nous aurons ici une pensée pour les organisateurs de ces manifestations, de toutes natures, qui s'investissent dans leur préparation, leur mise en place et leur déroulement.

Si nous ne voulons pas voir disparaître nos fêtes, participons !

C'est également pour ne pas voir disparaître nos communes que nous avons répondu à l'appel de l'Association des Maires de France en mettant une écharpe noire sur les entrées du village.

En effet la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) engendra la disparition des communes telles que nous les connaissons au profit des communes nouvelles et des intercommunalités.

Nous avons voulu anticiper la fin programmée de l'utilisation des désherbants et notre employé communal a eu un peu de mal avec l'entretien du village. Il va falloir nous habituer malgré le mécontentement de certains.

L'idéal serait que chacun entretienne devant sa propriété pour lui faciliter la tâche et la fleurisse; pourquoi alors ne pas se lancer l'an prochain dans le concours des Villages Fleuris.

Pour finir sur une note optimiste, je vous rappelle que l'été vient d'arriver avec le beau temps, préparez vos tenues de saison et profitez de ces belles journées.

Le Maire

Philippe QUIRIN

NETTOYAGE DE LA BAIGNADE

Le 1er MAI la société de pêche de Mailly le Château avait organisé une journée de coupe de bois sur l'île derrière la baignade afin de rendre l'endroit accessible et avec une perspective sur le village incomparable.

Sous l'impulsion de son président, Didier KLAUS, pêcheurs, volontaires et amoureux du site ont répondu présent malgré la pluie battante.

Après une journée de travail et de bons moments, l'objectif a été atteint et vous pouvez vous y promener pour découvrir les falaises et le château et un lieu de tranquillité naturel et ressourçant.



LE RAID DE L'X



Comme annoncé le 16 mai le raid de l'X a traversé notre commune ou un ravitaillement était prévu et ou une fanfare a animé cette pose.

A regretter le peu de respect de l'environnement et des biens après ce passage ou une pluie de flèches diverses, avec des bombes de peinture, a maculé notre village .

Mauvaise image !!!!

VIDE GRENIER

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAILLY LE CHÂTEAU (ASCMC)

Notre vide grenier, qui s'est déroulé le lundi 25 mai 2015, a été riche en émotions !

La météo, favorable depuis une dizaine de jours, a décidé d'être capricieuse en ce lundi de pentecôte.

Notre équipe de bénévoles a tout tenté pour assurer à cette manifestation son succès habituel.

La menace de pluie n'a pas freiné les exposants qui, dès 5h du matin, sont venus s'installer sur la place et alentours. Ils étaient une centaine avant que la pluie montre le bout de son nez.

Certains n'ont pas cru aux prévisions d'amélioration, mais la grande majorité a tenu bon et il faut ici les en remercier.

Finalement, les moments sans pluie ont été les plus longs et des vagues successives de promeneurs et chineurs sont venus animer notre manifestation. La restauration a fait le plein, la buvette est restée fréquentée et la « pesée du jambon » a provoqué rires et bonne humeur.

Un dernier grain est venu saluer la fin de la journée au moment du rangement ultime.

Je tiens, à cette occasion, comme président de l'ASCMC, à saluer la participation sans réserve et joyeuse de tous les bénévoles qui ont permis la tenue de cette animation du village. (Ils étaient une trentaine à partager les efforts avec une solidarité exemplaire) Sans cet engagement, rien ne pourrait réussir. Merci à eux.

A l'année prochaine



PERSPECTIVES DE L'ASCMC

Notre Association s'est beaucoup développée depuis quelque temps. Nous comptons aujourd'hui environ 120 adhérents et des demandes affluent. Si nous voulons répondre le mieux possible à la demande, il nous faut répartir les responsabilités et développer encore plus la solidarité. Des projets sont en cours comme l'organisation de sorties culturelles (théâtre, spectacle ...)

Des moyens financiers nous sont accordés par la CAF afin de rendre encore plus accessible financièrement nos activités pour tous.

Notre équipe fera des propositions dès la rentrée ; une information détaillée vous sera transmise à ce moment.

Amicalement

Bernard NOEL, président de l'ASCMC

FETE DU VILLAGE DE LA GAIETE

Notre animation annuelle était de qualité cette année.

Les groupes **CELTIFORT'AIR** et **ARC EN CIEL** ont égayé cette soirée paëlla du samedi 30 mai à partir de 20h30, aubades et chansons à boire à la buvette pendant la mise en place, morceaux celtiques que des danseurs connaisseurs ont aussitôt suivis sur la piste de danse avec les autres convives du repas , des danses pour tous ont prolongé la soirée jusqu'à 2h00 du matin pour les plus en forme.



Dimanche 31 mai à partir de 12h.



MAMAN N'VEUT PAS trio de jazz de la Nouvelle Orléans a joué et ravi les personnes présentes à l'apéro concert suivi du barbecue jusqu'à 15h.

OMER caricaturiste et surtout « show man » nous a bien amusé avec sa collaboratrice et quelques Mailly Castellois qui se sont bien pris au jeu avec bonne humeur et humour jusqu'à 17h.

Je tiens à remercier tous les 122 membres honoraires qui ont permis de financer en partie ce programme du dimanche, les 42 convives de la paëlla du samedi et tous les présents du dimanche. Les bénévoles de l'association qui sont fidèles et nécessaires au bon déroulement chaque année. Le conseil municipal pour sa participation (prêt de l'ENB, subvention et la présence d'une bonne moitié des conseillers.)

Je tiens à vous faire part de ma déception pour la non présence des Mailly Castellois à cette fête le dimanche, une soixantaine ont fait le déplacement. C'est gratuit, on vient, on s'assied et on regarde. Rien de plus simple. L'ENB est d'accès facile, on peut se garer en voiture, très proche du centre du village.

Je ne suis pas sûr que la fête ait lieu l'année prochaine. Le bilan financier et surtout moral ne sont pas au rendez-vous.

Le Président EMMANUEL FERNANDES

TRAIN DE BOIS



Parti de Clamecy pour un périple jusqu'à Paris le train de bois est passé à Mailly le Château

Reprenant le parcours qu'empruntait les flotteurs de bois pour alimenter la capitale en bois de chauffage

Diverses haltes étaient organisées au fil du trajet avec des animations, marché de produits locaux groupe folklorique



Halte de Mailly la ville

LES ACTIVITES A VENIR

ANIMATIONS DES 13 et 14 JUILLET

Le 13 juillet au soir retraite aux flambeaux et bal des pompiers, le 14 juillet, l'après midi sera orienté vers les jeux, l'amusement et la bonne humeur avec des activités ludiques pour les enfants et les plus grands qui les accompagneront.



Jeux tout l'après midi

- Pétanque
- Quilles
- Jeux de cibles
- Tirs au but
- Fléchettes
- Jeux divers basés sur l'astronomie ET sur la pêche
- Et plein d'autres ...



Jeu de piste ...
Avec remise de lots.



Mardi 14 Juillet 2015 à partir
de 15:00

**VIENS JOUER
AVEC NOUS !**



Crêpes, Boissons ...

REMISE DU LOT PRINCIPAL A 17:30

* Organisé par la municipalité de Mailly le Château, avec la participation de l'Amicale des Pompiers, L'association de la pêche de Mailly et enfin URSA Major Astronomie.

** Les enfants doivent impérativement être accompagnés et sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.



NUIT DES ETOILES 2015

Ursa Major Astronomie, section de l'ASCMC organise les 8 et 9 Août sa seconde Nuit des Etoiles à l'Espace Nature du Beauvais à Mailly le Château.

En partenariat avec l'Association Française d'Astronomie, nous nous mobilisons pour permettre au public d'accéder à la voute céleste et partager quelques notions de culture scientifique.

Nous vous accueillerons pendant ces 2 journées à partir de 16h00, le programme des 2 jours est identique.

L'après-midi :

- jeu de piste pour les enfants avec une paire de jumelles à gagner pour la première ou le premier.
- Observation du soleil
- Captation et retransmission en direct d'une vidéo du soleil sur un écran géant
- Maquettes
- Exposition de photos du ciel prises par nos membres
- Exposition et informations sur les matériels d'Astronomie

En soirée :

- Conférence
- Présentation des instruments qui serviront à l'observation
- Observation du passage de la station spatiale internationale (ISS)
- Découverte à l'œil nu de l'étoile polaire, des principales constellations
- Observation de Saturne au télescope
- Observation au télescope des objets remarquables et du ciel profond

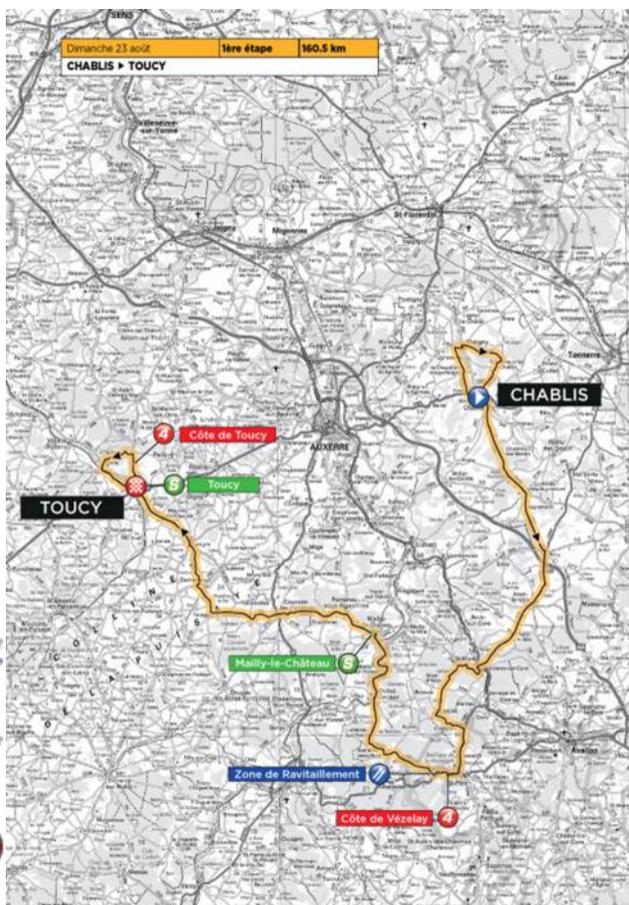
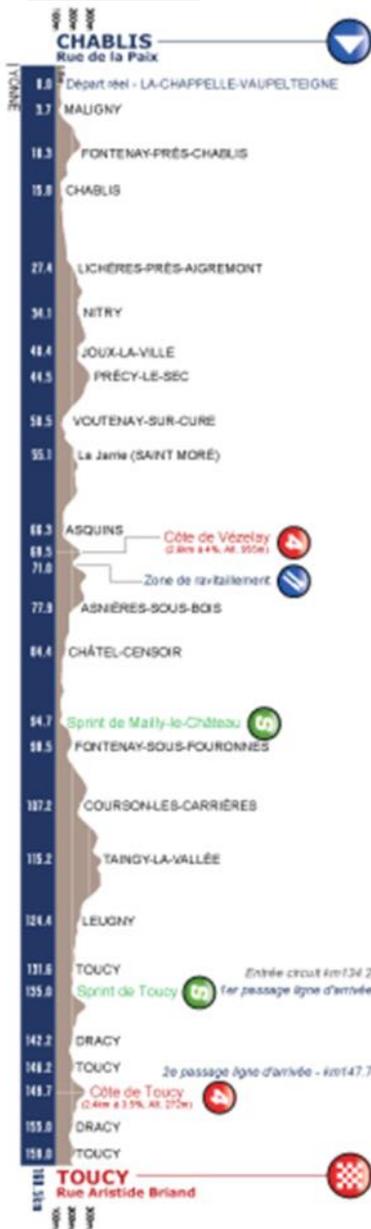


CONCOURS DE PECHE ET FETE PATRONALE

Organisé par l'AAPPMA, n'oubliez pas le concours du 15 août , que vous soyez pêcheurs, commissaires ou visiteurs des bords de l'Yonne ,l'ambiance est toujours là.

Le 15 Août également : fête patronale avec feu d'artifices, bal des pompiers et fête foraine qui se poursuivra le 16 août

TOUR DE L'AVENIR le 23 AOUT



PREVENTION DES RISQUES de CAMBRIOLAGES ET ESCROQUERIES

Le lieutenant TOURBIER a tenu une réunion d'information pour sensibiliser la population aux risques de cambriolage et d'escroquerie via internet.

Quelques N° utiles: Info escroquerie: 0811 02 02 17

Opposition carte bancaire: 0 892 705 705 Chéquier: 0 892 68 32 08

Tel portable: SFR:10 23 / BOUYGUE:0800 29 10 00 / ORANGE:0 800 100 740

FREE:32 44 ou 0 899 960 702

C'est dans la salle du foyer que des conseils avisés et parfois des évidences à laquelle nous ne prêtons plus attention que le Lieutenant a exposé les précautions à avoir, devant une salle pleine et des habitants attentifs.

CADRE D'EMPLOI DES ALERTES

Afin de ne pas porter atteinte à la présomption d'innocence des individus signalés ou de diffuser ce qui pourra être assimilé à de fausses dénonciations, l'envoi d'alertes doit répondre à des exigences juridiques précises.

- **Messages de prévention simple**

Lorsqu'il n'est pas fait référence à une personne suspecte, la formulation est libre.

Exemple : « **Bientôt les départs en vacances, pensez à vous inscrire à votre brigade dans le cadre des opérations tranquillité vacances.** ».

- **Messages opérationnels**

Les situations qui ne constituent pas une infraction : **aucune alerte ne peut être transmise.**

Exemple à proscrire : « **Attention : véhicule ou personnes suspectés en repérage dans les zones artisanales.** ».

Les situations délictueuses : **les alertes ne peuvent porter que sur un fait avéré (fait qui a fait l'objet d'une plainte ou au minimum d'un RZ).**

TELECHARGEMENT

L'application « Stop Cambriolages » est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement réservées aux smartphones :

- pour la marque **Apple** : rendez-vous sur l'**AppStore** ;
- pour toutes les autres marques fonctionnant sous le système **Android** (version minimum 4.0) , rendez-vous sur le **Play Store**.

BUT DE L'APPLICATION

L'application a vocation à lutter contre les cambriolages dans les habitations et les commerces et doit être promue au maximum dans ce cadre.

C'est pourquoi, dans l'angle « Prévention », l'utilisateur est guidé dans son choix en déterminant s'il est un particulier ou un commerçant.

En quoi un Smartphone est plus intéressant aujourd'hui qu'un site internet ? Sa généralisation en fait incontestablement un outil de communication d'avenir : 85 millions de personnes en France ont un téléphone portable, environ 40 millions possèdent désormais un Smartphone.

La consultation d'informations sur mobile a dépassé celle des sites web . Même si internet reste encore très important, les utilisateurs de Smartphones consultent deux fois plus de pages d'information sur leur appareil mobile que sur les sites web.

A RETENIR

L'envoi de notifications répond aux mêmes exigences que l'envoi de SMS dans le cadre des dispositifs « alerte commerces »

- A l'instar des SMS, une alerte ne peut comporter des éléments précis qu'avec l'autorisation du Parquet (appel à témoins).
- Les « push » apparaissent sur tous les smartphones des utilisateurs de l'application dès qu'ils se connectent à Internet.
- Un push chasse l'autre et le fait disparaître. Si un push est envoyé par erreur, l'envoi d'un autre push efface le précédent.

L'application est développée par le groupement de gendarmes départementale de l'Hérault en partenariat avec EPITECH.

Pour tout renseignement, contactez :

LCL Pascal GARERES
03.86.49.53.61
06.74.93.01.65

LES OBJECTIFS

- **Alerter la population en temps réel**, par des notifications :
- **Inform**er la population de phénomènes de grande envergure dès l'ouverture de la page d'accueil. Le « Flux d'actualité » diffuse des informations de portée nationale, gérées par l'OPP de l'Hérault ;
- **Donner des conseils** de prévention aux particuliers et aux commerçants ;
- **Guider** la réaction des victimes et **faciliter** l'usage de l'appel du 17. On retrouve notamment tous les contacts permettant de favoriser le travail des enquêteurs ;
- **Faciliter** les inscriptions aux opérations OTV. Après avoir pris connaissance de l'intérêt des OTV, l'utilisateur peut télécharger le formulaire en ligne ;
- **Rechercher une brigade** depuis le nom d'une commune ou en se géolocalisant. Diriger les personnes vers la brigade du lieu où elles sont localisées ;



APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES

TOUS LES CONSEILS POUR SE PREVENIR CONTRE LES CAMBRIOLAGES

UNE APPLICATION QUI VOUS ALERTE EN TEMPS REEL.

COMMENT CONTACTER MA BRIGADE ?

EPITECH. L'ETAT DES SERVICES

www.gendarmes-herault.org

LES ALERTES - Mode d'emploi -

ALERTE LA POPULATION, en temps réel

La technologie du « Push » développée dans cette application permet d'envoyer une notification aux utilisateurs de l'application, à condition qu'ils :

- se rendent à la page de personnalisation et inscrivent le numéro du département dont ils dépendent ;
- cochent la case « j'accepte de recevoir les notifications ».

Dès qu'un fait se produit, les officiers chargés de la prévention ou sein des groupements peuvent envoyer à partir d'une plate-forme dédiée, une notification dans des délais très brefs. La notification est de 160 caractères maximum et est envoyée aux seuls utilisateurs du département.

Exemple : « Nouveau phénomène au nord de Sens: nombreux vols dans les boîtes et granges collectifs. Formez vos portes ! Faites passer l'info ! »



Alerte Commerces est un dispositif de prévention qui permet d'informer les commerçants et artisans par SMS de faits délictueux (vols à main armée ou avec violence, vols à l'étalage, escroqueries par faux moyens de paiement...) venant de se produire dans un commerce situé à proximité.

Certains délits étant reproduits dans différents points de vente en un laps de temps réduit, une diffusion rapide de l'alerte permet de renforcer la vigilance des commerçants et artisans et éviter ainsi la réitération des faits en leur défaveur. Le dispositif Alerte Commerces fonctionne grâce à un partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, la Préfecture de l'Yonne, la Chambre de Métiers et l'Artisanat de région Bourgogne section Yonne, la Chambre syndicale Yonne de la confédération des Buralistes, la Gendarmerie nationale et la Police nationale ainsi que l'ADAVIRS 89.

Une logique de sécurité participative. C'est le seul système alerte SMS interactif qui communique en temps réel en toute simplicité entre les forces de l'ordre : la Gendarmerie, la Police et les commerçants et artisans. C'est tout de ce dispositif est de permettre une diffusion très rapide de l'information.

Objectif : réduire les chances du délinquant de reproduire ses méfaits dans un temps très court car bien souvent les auteurs agissent plusieurs fois assez rapidement dans une ville ou un département.

Concrètement : le professionnel victime d'un délit informe le 17 qui pourra diffuser l'information aux adhérents du dispositif Alerte Commerces. Plus il y a d'adhérents, plus le dispositif est efficace ! Le message est rédigé et transmis à l'ensemble des commerçants et artisans adhérents sur leurs téléphones portables. Le SMS décrit succinctement les faits, le lieu du délit et les renseignements connus sur le ou les auteurs.

Le but du dispositif est de rompre l'isolement des commerçants et artisans, de les inciter à devenir acteurs de leur sécurité tout en dissuadant les malfaiteurs.

Pour devenir adhérent, c'est très simple !

Il suffit de compléter le formulaire d'inscription tout en précisant le ou les numéros de téléphones portables qui seront utilisés pour les alertes. Il sera fourni à chaque commerçant ou artisan adhérent une signalétique afin de communiquer son appartenance au réseau **Alerte Commerces** à ses clients et sur-tout auprès des délinquants.

ALERTE COMMERCES : MODE D'EMPLOI

POUR QUI ?

Commerces, artisans, cafés, hôtels, restaurants, prestataires de services aux particuliers

COMMENT ?



COMBIEN ?

Les coûts d'adhésion au dispositif sont entièrement pris en charge par les partenaires du dispositif. La prestation est gratuite pour tous les commerçants, prestataires de services, les artisans et les buralistes.

Alerte Commerces, mode d'emploi

- 1** Le commerçant ou l'artisan victime d'un délit ou d'une tentative de délit appelle 17 pour relater les faits (dans un délai ne dépassant pas 1 heure)
- 2** La Gendarmerie ou la Police réceptionne l'appel et décide de lancer l'alerte SMS
- 3** Immédiatement, le CORG (Centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie) envoie un sms collectif aux commerçants et artisans alerte commerces (sur un secteur géographique délimité ou/et selon la nature d'activité des commerces).
- 4** Tous les adhérents concernés sont alertés en même temps dans les plus brefs délais

NUMÉROS D'URGENCES

17

Gendarmerie et Police Nationale

Le 17 est le numéro de la Gendarmerie nationale ou Police Secours

15

SAMU

Le 15 est le numéro du SAMU Urgences médicales en agglomération

18

Pompiers

Le 18 est le numéro des Pompiers Incendies, accidents et urgences médicales
Le 112 est le numéro pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union européenne

ADAVIRS

☎ 03 86 51 66 14

Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale

Renseignements sur le dispositif Alerte Commerces

Nathalie GUILLON - CCI Yonne
☎ 03 86 49 40 62
n.guillon@yonne.cci.fr

ADHÉREZ EN LIGNE SUR

www.alerte-commerces-yonne.com



Vous êtes victime d'une infraction pénale, n'hésitez pas à contacter l'ADAVIRS, partenaire du dispositif Alerte Commerces.

L'Association départementale d'Aide aux victimes d'infractions et à la réinsertion sociale vous accompagne gratuitement et confidentiellement. Téléphonnez, venez dans l'une de nos permanences, prenez rendez-vous auprès de notre secrétariat.

Vous serez écouté(e), conseillé(e), assisté(e) tout au long de la procédure pénale, ou orienté(e) vers des professionnels (avocats, notaires, huissiers, travailleurs sociaux...) qui sauront vous accompagner.

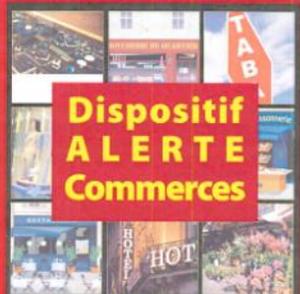
En cas de besoin, vous pourrez également bénéficier d'un accompagnement psychologique gratuit
Ne restez pas seul(e) face à vos difficultés

☎ 03 86 51 66 14
adavirs@free.fr
<http://adavirs.free.fr>

ATTENTION
MAGASIN SURVEILLÉ
ALERTE
COMMERCES



www.alerte-commerces-yonne.com



Un appel à vigilance rapide
par SMS...

Autres applications utiles:

Stop cambriolage / cambrio.liste /opération tranquillité vacances

RESIDENCE GREGOIRE DIREZ

Les travaux de construction d'une nouvelle aile de la résidence ont commencé.

Elle est destinée à accueillir des patients atteints de la maladie d'Alzheimer



CALENDRIER LUNAIRE



Lune montante :

- Semer
- Récolter les feuilles, les fleurs, les fruits/graines des légumes.
- Greffer



Lune descendante :

- Planter
- Repiquer
- Récolter les racines des légumes
- Bouturer
- Travailler la terre



Jour feuille : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les feuilles.



Jour racine : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les racines.



Jour fruit : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les fruits (et graines).



Jour fleur : Privilégier les travaux sur les légumes dont on récolte les fleurs.

Périgée : Point où la lune est la plus proche de la terre. Ne pas jardiner 6h avant ou après l'événement.

Apogée : Point où la lune est la plus éloignée de la terre. Ne pas jardiner 6h avant ou après l'événement.

NL (noeud lunaire) : Heure où la la Lune traverse la trajectoire du soleil. Ne pas jardiner 6h avant ou après l'événement.

JUIN 2015

Lun. 01  ↓	Mar. 02  ↑	Mer. 03  ↑	Jeu. 04  ↑	Ven. 05  ↑	Sam. 06  ↑
Dim. 07  ↑	Lun. 08  ↑	Mar. 09  ↑	Mer. 10  ↑ Périgé (05:40)	Jeu. 11  ↑ NL (00:30)	Ven. 12  ↓
Sam. 13  ↓	Dim. 14  ↓	Lun. 15  ↓	Mar. 16  ↓	Mer. 17  ↓	Jeu. 18  ↓
Ven. 19  ↓	Sam. 20  ↓	Dim. 21  ↓	Lun. 22  ↓	Mar. 23  ↓ Apogé (18:02)	Mer. 24  ↓ NL (18:23)
Jeu. 25  ↓	Ven. 26  ↓	Sam. 27  ↓	Dim. 28  ↓	Lun. 29  ↓	Mar. 30  ↑

JUILLET 2015



AOUT 2015

<p>Sam. 01</p> 	<p>Dim. 02</p>  Périgé (11:12)	<p>Lun. 03</p> 	<p>Mar. 04</p>  NL (03:53)	<p>Mer. 05</p> 	<p>Jeu. 06</p> 
<p>Ven. 07</p> 	<p>Sam. 08</p> 	<p>Dim. 09</p> 	<p>Lun. 10</p> 	<p>Mar. 11</p> 	<p>Mer. 12</p> 
<p>Jeu. 13</p> 	<p>Ven. 14</p> 	<p>Sam. 15</p> 	<p>Dim. 16</p> 	<p>Lun. 17</p> 	<p>Mar. 18</p>  Apogé (03:34)
<p>Mer. 19</p> 	<p>Jeu. 20</p> 	<p>Ven. 21</p> 	<p>Sam. 22</p> 	<p>Dim. 23</p> 	<p>Lun. 24</p> 
<p>Mar. 25</p> 	<p>Mer. 26</p> 	<p>Jeu. 27</p> 	<p>Ven. 28</p> 	<p>Sam. 29</p> 	<p>Dim. 30</p>  Périgé (18:25)
<p>Lun. 31</p>  NL (11:16)					